



N° 227

Le 10 décembre 1992

LANCEMENT OFFICIEL AUX NATIONS UNIES DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES POPULATIONS AUTOCHTONES

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, et ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord, a présenté aujourd'hui au nom de tous les pays membres des Nations Unies la résolution commémorative sur l'Année internationale des populations autochtones.

«C'est un grand honneur pour le Canada de présenter à l'Assemblée générale, au nom des nombreux coparrains de toutes les régions du monde, la résolution commémorative sur l'Année internationale des populations autochtones, a dit la Ministre. L'Année internationale donne au Canada et à tous les coparrains l'occasion de participer aux efforts visant à promouvoir les valeurs, l'histoire et les aspirations des populations autochtones et à améliorer la coopération internationale au chapitre des droits de l'homme.»

Le Canada a joué un rôle actif dans l'élaboration de la résolution relative à l'Année internationale et dans sa présentation aux Nations Unies.

M^{me} Mary Simon, ancienne présidente de la Conférence circumpolaire inuit, et M. Ovide Mercredi, chef national de l'Assemblée des Premières Nations, ont participé aux cérémonies de lancement de l'Année au nom des peuples autochtones du Canada.

L'Année internationale vise avant tout à accroître la coopération internationale en vue de trouver des solutions aux problèmes auxquels font face les peuples autochtones du monde. La résolution vise à encourager les divers gouvernements à tenir compte des besoins spéciaux des Autochtones dans l'élaboration de leurs politiques nationales sans les séparer des sociétés dans lesquelles ils vivent.